

A.G.C.B.A

Gymnase de BOURG ACHARD

Rue Marie LAMBERT

27310 BOURG ACHARD

N° SIRET 40228540700019

N° D'AGREMENT 2787S156

ASSOCIATION 2039

REGLEMENT INTERIEUR SAISON 2017/20178

Inscription

Un certificat médical est obligatoire pour l'obtention de la licence FFG

Celui ci doit dater de moins d'un an au moment de la demande de licence

Pour les compétitions ,il est conseillé de consulter son médecin sportif et doit mentionné pratique à la compétition.

1 Photo d'identité pour les nouvelles

l'autorisation multi - médias

Décharge parentale obligatoire pour les mineurs

Cotisations :

Section récréative 110€ Annuel + licence

Section GR Loisirs 130 € Annuel + licence

Section GR Compétitions 180 € Annuel+ licence

Section GR coupe formation 140€ Annuel + licence

Section fitness au forfait:

- 1 cours 135 € Annuel + licence

- 2 cours 150 € Annuel + licence

Adhésion obligatoire aux Licences FFG pour tous les adhérents réglée le jour de l'inscription, il ne sera concédé aucun remboursement de cette licence en cas d'abandon en cours d'année.

La cotisation ne sera pas remboursée sauf cas de force majeur.

(Maladie ou déménagement avec justificatif)

Horaires de cours

Petite enfance : en sommeil

Récréative : Mercredi de 14h à 14h45 (salle de judo)

Découverte : Mercredi de 17h à 19h (gymnase du bas)

Compétition et coupe formation; tableau adapté est remis à chaque gymnaste

Fitness: Mercredi de 19h30 à 21h

Vendredi 19h à 20h30

Cours

Adultes : Une tenue sportive entraînement est demandée ainsi que des chaussures de sport uniquement pour la pratique des cours en salle (Non utilisées en extérieur) tapis de gym à fournir cause hygiène.

Enfants : Les cheveux doivent être soigneusement attachés, pas de port de bijoux. La tenue voir avec les entraîneurs.

Ponctualité

Par considération envers les entraîneurs, les adhérents devront respecter l'assiduité et la ponctualité aux cours.

Une feuille de présence sera présentée à chaque cours quelque soit la section.

En cas de retard important pour venir prendre les enfants les parents devront en informer obligatoirement l'entraîneur (celui-ci ayant d'autres engagements extérieurs)

Sécurité

Les enfants devront être accompagnés jusqu'au Gymnase et non déposés sur le parking. Au retour ils devront être recherchés sur le même lieu.

En cas de changement d'accompagnant merci de prévenir les entraîneurs.

Responsabilité selon la convention collective

Les gymnastes inscrites au club sont prises en charge par le club uniquement pendant les cours et les championnats, les gymnastes mineures seront conduites et reprises par leur représentant légal sinon une décharge devra être remise .

Constitution

*Toutes les sections sont sous la responsabilité de **Madame Chantal PENARD (Présidente selon statut) et Christelle PENARD (responsable technique selon statut)***

Engagements Compétitions

Afin de ne pas perturber l'organisation des compétitions (groupes , duos individuel) ,tout parent ayant engagé leurs enfants devra s'organiser pour se conformer aux plannings d'entraînements , aux dates de stages obligatoires (sauf cas de force majeure) , tous les documents vous seront transmis en début de saison.

Une participation de 10 € par semaine est demandé pour le stage d'août uniquement.

Les engagements réglés à 50% par le club en compétition individuelle sont maintenus l'autre partie est à la charge des parents.

Pour les ensembles les engagements sont divisés par le nombre de gymnastes engagées.

Un document vous sera remis sur le tarif des engagements.

Important

Ne pas laisser d'objets de valeur ou de sacs dans les vestiaires , en cas de vol l'association décline toute responsabilité.

Respect des entraînements

Nous n'acceptons pas la présence des parents pendant les cours de loisir.

La communication reste fondamentale dans notre Association alors n'hésitez pas à nous faire part de vos doutes.

Portable interdit pendant les cours.

Il faut savoir que le gymnase est un lieu sportif, nous avons à notre disposition un bureau pour toute discussion etc

Chantal PENARD Présidente

tél : 02 32 56 48 82

Port: 06 88 28 83 36

Christelle PENARD responsable technique tél: 06 17 49 30 23

Site : www.agcba.fr

Merci de nous restituer signé le feuillet «Pour approbation»